

 **Adresse**
18 Grande Rue, 91590 MONDEVILLE

 **Téléphone**
01 64 98 33 42

 **Courriel**
0910161f@ac-versailles.fr

 **Site Internet**
<http://www.ec-montgolfier-mondeville.ac-versailles.fr>



Ecole publique maternelle et élémentaire
LES FRÈRES MONTGOLFIER

Conseil d'école

4 novembre 2025

Etaient présents :

M. Amiot, directeur

Mme Lachaise, Mme Langlois, enseignantes

Mme Hittinger, Mme Walerack, M. Garnier et Mme Juillet représentant(e)s des parents d'élèves pour l'année 2025-2026

Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées des affaires scolaires

Etait excusées :

Mme Pillis, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Grenault, maire de Mondeville

1. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Sur 99 inscrits, 40 votants ont été comptabilisés. On compte 2 bulletins blancs ou nuls et 38 suffrages exprimés. Le taux de participation est de **40,40%** (contre 47,22% l'an dernier).

La liste proposée (Mme Hittinger, Mme Walerack, M. Garnier et Mme Juillet) a été élue.

2. EFFECTIFS, STRUCTURE, ÉQUIPE

L'école compte à ce jour **63 élèves**, répartis sur 3 classes.

Classe de Mme Lachaise : 23 élèves de PS/MS/GS

Classe de Mme Langlois: 20 élèves de CP/CE1/CE2

Classe de M. Amiot : 20 élèves de CE2/CM1/CM2

Autres personnels et intervenants :

- ❖ Mme Reboux, ATSEM en maternelle
- ❖ Mme Soullié et Madame Redon assurent la bibliothèque, un vendredi sur deux, nous les remercions pour leur aide.
- ❖ Mme Rotteleur dispense des cours d'informatique aux élèves de GS chaque lundi matin, nous la remercions.
- ❖ Mme Stroppiana, AESH, accompagne un élève de CE2.
- ❖ Mme Lachaise est dorénavant **M.A.T.** (Maître d'accueil temporaire). Elle recevra dans sa classe des enseignants suivant des stages, de manière ponctuelle, tout au long de l'année.



3. CHARTE DE LA LAÏCITÉ

La charte de la laïcité a été présentée aux membres du conseil. Elle est consultable à l'adresse suivante :

→ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73659

4. PROTOCOLE PHARE, EVAR, Plan « Filles et Maths »

Protocole pHARe

Le protocole de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Le protocole pHARe a été présenté aux parents d'élèves d'élémentaire lors de la réunion de rentrée. Les élèves d'élémentaire participeront à une action de prévention jeudi 6 novembre, lors de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique et/ou psychologique. Si un tel phénomène se produit, les parents d'élèves concernés sont invités à en parler le plus rapidement possible à un enseignant de l'école et/ou à appeler le 3018, numéro d'appel unique pour alerter et signaler les situations de harcèlement scolaire et de cyberharcèlement endurées par des mineurs.

L'école est labellisée niveau 1 pour l'année 2025-2026.

❖ Programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle)

Ce programme s'adresse à tous les élèves, de la maternelle au lycée, et vise à promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

Il fera l'objet de plusieurs séances en classe.

❖ Plan « Filles et Maths »

Plusieurs constats nationaux du rapport des filles avec les maths à l'école ont été établis :

- 42 % des filles seulement suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale.
- Elles ne représentent que 25 % des étudiants qui intègrent des formations d'ingénieurs et du numérique. Cette proportion stagne depuis plus de vingt ans.
- Les stéréotypes de genre se maintiennent, voire s'accentuent.

En conséquence une sensibilisation de deux heures sera proposée aux enseignants. Les directeurs ont déjà été formés. Nous prendrons ensuite des mesures pour amoindrir les écarts entre filles et garçons dans l'école.

5. MODIFICATIONS ET VOTE DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE

❖ Le règlement intérieur de l'école a été lu aux membres du conseil. Il a été demandé d'apporter les modifications suivantes :

- Les vêtements trop courts (minishorts, crop-tops, etc.) sont interdits
- Les chaussures qui ne tiennent pas aux pieds (tongs, claquettes, sabots, etc.) sont interdites
- Le paragraphe suivant : « Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ». A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants de l'équipe ressource avec l'accord de l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription.

❖ Vote du règlement intérieur à main levée: 9 voix pour, 0 voix contre.

6. SECURITE DES ELEVES : PPMS, EXERCICES INCENDIE, PLAN VIGIPIRATE

- ❖ Le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) est un plan de sécurité en cas de problème majeur. Un exercice a été mis en place le 19 septembre, qui simulait une intrusion malveillante. L'évacuation des élèves a été menée très rapidement, dans le calme et le silence. Un second PPMS sera mis en place en décembre.
- ❖ Un premier exercice incendie a été fait le 25 septembre, nous avions simulé un incendie en salle des maîtres. Les élèves ont été rassemblés devant la mairie. L'évacuation de l'ensemble des élèves a pris 56 secondes.
- ❖ Pour rappel, le plan Vigipirate est actuellement toujours à son niveau le plus haut : « Urgence Attentat ».

7. PROJET D'ECOLE ET EVALUATIONS NATIONALES

❖ Projets d'école

- Nous continuons le projet d'Education au Développement Durable commencé il y a plusieurs années. Les élèves sont ainsi sollicités régulièrement pour économiser, trier et réutiliser. Une subvention obtenue l'an dernier du PNR a été partiellement dépensée : l'école a acheté un nouveau poulailler (en prévision de la destruction de celui actuellement en place), un récupérateur d'eau et du terreau.

- Les élèves des classes de Mme Lachaise et Mme Langlois profiteront d'un projet sur le thème du cirque. En partenariat avec l'association Circologia, deux intervenants proposeront 4 séances de cirques aux deux classes. Un spectacle des élèves sera proposé **le jeudi 16 avril à 18h30**. En parallèle, les élèves des deux classes travailleront sur le thème du cirque en arts visuels, lecture, français, etc. Les deux classes se rendront en bus à Pifond, **le 12 juin**, pour passer la journée avec le cirque STAR qui propose des ateliers et un spectacle. Enfin, une exposition sur le thème du cirque sera proposée aux parents d'élèves.

❖ Evaluations nationales

Les évaluations nationales ont eu lieu en début d'année pour tous les élèves du CP au CM2. Elles se sont étalées sur deux semaines. Les résultats sont globalement satisfaisants dans tous les niveaux. Ils ont été communiqués aux familles. Les évaluations des élèves de grande section intitulées « Pour une entrée sécurisée au CP » auront lieu en novembre/décembre.

8. ACTIONS PEDAGOGIQUES ET PROJETS

➤ Evènements passés ou en cours

Mme Langlois assure l'anglais avec les élèves de CE2/CM1/CM2 dans la classe de Mr Amiot chaque mardi après-midi.		
Mr Amiot assure les leçons de « Questionner le monde, l'espace », avec les élèves de CP/CE1 chaque mardi après-midi.		
Mr Amiot assure les leçons d'histoire, avec les élèves de CE2 des deux classes chaque mardi après-midi.		
Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se retrouvent le vendredi après-midi pour la chorale.		
19/10	Goûter d'Halloween	Nous nous sommes réunis dans la cour de récréation pour manger les gâteaux réalisés le matin même par les élèves de Mme Langlois. Ensuite, les élèves de maternelle ont chanté et récité une comptine. Ceux de CP/CE1/CE2 ont chanté une chanson en anglais. Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont présenté une vidéo de leur spectacle d'acrosport.
Octobre	Land 'art	Les élèves de maternelle ont fait du land 'art en forêt au sein d'un travail sur l'automne.
04/11	Fleurissement des tombes et intervention du Souvenir Français	Mr Arnal, du Souvenir Français, est intervenu auprès des élèves de CE2/CM1/CM2 pour préparer la sortie à l'arc de triomphe. Il a également accompagné les élèves au cimetière de Mondeville pour le fleurissement des tombes des soldats.

➤ Evènements à venir

07/11	Election des délégués de classe	Les élèves voteront pour élire les délégués de classe. Trois délégués (un par niveau) seront élus dans chaque classe.
11/11	Cérémonie	Les élèves d'élémentaires se produiront en chorale à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre à Mondeville.
14/11	Cérémonie du ravivage de la flamme	Après avoir visité la Grande Galerie de l'Evolution, les élèves de CE2/CM1/CM2 participeront à la cérémonie du ravivage de la flamme à l'arc de triomphe grâce à l'intervention du Souvenir Français. Nous remercions Mme Da Conceicao Carvalho, députée de l'Essonne, pour sa participation financière au bus.
02/12	Observation du ciel	L'entreprise Space-F 91 viendra à Mondeville, de 18h00 à 19h30 proposer aux élèves de CE2/CM1/CM2 une observation du ciel à l'aide de télescopes. L'activité sera ouverte aux Mondevillois à partir de 19h30. L'APEM tiendra une buvette. L'observation étant fortement liée à la météo, la tenue de l'évènement sera confirmée le midi même et relayée par le directeur et la mairie.
06/12	Téléthon	Les élèves de l'école se produiront en chorale à la salle Fernand Pelletier à l'occasion du Téléthon.
15/12	Spectacle, cortège avec le traîneau du père Noël et marché de noël de l'APEM.	Les élèves de l'école bénéficieront d'un spectacle offert par la mairie sur le thème de Noël. Les parents seront ce jour invités à venir chercher leur enfant directement à la salle polyvalente à 16h30. Nous rejoindrons ensuite la place de l'église en cortège. Là-bas nous attendra le marché de noël de l'APEM.
20/01 au 05/02	Natation scolaire	Les élèves de la Grande Section au CM2 bénéficieront de 10 séances massées de natation scolaire à Milly-la-Forêt. Nous aurons besoin de parents pour chaque séance.
02/02	Rapaces	Mme Dupire-Angel, de Rapace-Educ, viendra dans la classe de Mr Amiot présenter deux de ses rapaces.
09/04 et 10/04	SRAV	Intervention de la MAIF pour le SRAV (Savoir Rouler A Vélo) avec les élèves d'élémentaire
Avril	Echecs	Les élèves de Mr Amiot apprendront à jouer aux échecs et participeront aux rencontres de Boutigny et de Villabé
19/03 au 16/04	Projet cirque	Les élèves de Mme Lachaise et Mme Langlois participeront à un projet de cirque (cf partie 7 du compte-rendu)
12/06	Sortie au cirque	Les élèves de Mme Lachaise et Mme Langlois iront à Pifond passer la journée avec le Cirque Star.
2026	Scola	Les classes de Mme Langlois et Mr Amiot sont inscrites respectivement aux actions scola-tennis et scola-football. Un intervenant viendra à l'école quelques séances et laissera ensuite l'enseignant finir l'apprentissage (avec le prêt du matériel).
27/06	Fête de l'école	Kermesse de l'école
02/07	Sortie au stade	Sorties de fin d'année au stade de Mondeville (pique-nique et jeux)

Vous trouverez des articles et photos des évènements de l'école sur notre site Internet :

➤ <https://ec-montgolfier-mondeville.ac-versailles.fr/>

➤ USEP

Les élèves de maternelle de la classe de Mme Lachaise sont inscrits à l'USEP.

L'inscription à l'USEP coûte 7€ par enfant. Grâce à cette inscription, la classe bénéficie de prêt de matériel ainsi que d'une sortie sportive sur temps scolaire (le bus étant en grande partie payé par l'USEP). Les élèves de maternelle participeront à la Randonnée des 5 sens. La date n'est pas encore fixée.

9. BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

A ce jour, la coopérative scolaire est bénéficiaire de 2793,80€.

Les enseignants ont décidé d'attribuer à chaque classe 400€ de fonctionnement pour l'année.

Dépenses importantes:

- Affiliation à l'OCCE + Assurance : 182,85€
- Achat de maquettes pour les élémentaires : 186€
- Achat de livres (Mr Amiot) : 114€
- Achat d'un panneau sonore (Mme Lachaise) : 80€
- Achat d'un poulailler, d'un récupérateur d'eau, de sacs de terreau : 503€ (sera remboursé par la subvention du PNR)

Recettes importantes:

- Kermesse 2025 : 389€
- Photographe scolaire : 1695€ (auxquels il faudra enlever le pourcentage du photographe)

- Il est à noter que les achats des parents lors du Festival du livre ont rapporté 95€ sous forme de livres à l'école.
- Les abonnements MILAN des parents ont rapporté à l'école un abonnement gratuit pour l'année.

10. INVESTISSEMENT MAIRIE ET POINT TRAVAUX

❖ Travaux réalisés :

- Réparation de divers luminaires
- Installation d'étagères et de l'électricité dans l'armoire à ordinateurs portables
- Rafraîchissement des peintures des bancs et des margelles de l'école
- Réparation du chauffage de l'école
- Remplacement du Velux qui fuyait de la classe des maternelles
- Remise en marche du téléphone de l'école
- Nettoyage du terrain derrière l'école : celui-ci pourra dorénavant être utilisé par l'école

❖ Investissements :

- Achat d'un massicot neuf et répondant aux normes de sécurité
- Remplacement d'une lampe de vidéoprojecteur dans la classe de Mr Amiot

❖ Travaux demandés :

- Aucun travaux demandés cette période

❖ Projet de rénovation et agrandissement de l'école

- Le permis de construire a été déposé. L'appel d'offre n'est pas encore fait. Il n'y a pas de date pour le début des travaux.

11. QUESTIONS DIVERSES ET PÉRISCOLAIRE

Partie scolaire

Les Représentants des parents d'élèves : Un parent nous a remonté des différences lors du remplacement de Mr Amiot. Les tâches à aborder ou les devoirs à effectuer sont plus approximatifs. (Consignes floues pour les enfants, autonomie augmentée et moins de leçons abordées). Serait-il possible d'apporter plus de précisions ? Comment la remplaçante de Mr AMIOT perçoit-elle son intervention ? Pourriez-vous-nous préciser les jours de présence de la remplaçante ?

- **Equipe scolaire :** M. Amiot est déchargé de ses fonctions d'enseignant, et donc remplacé, un mardi et un jeudi consécutifs par mois (environ). Les journées sont préparées en amont par M. Amiot (ainsi que les devoirs à faire) comme n'importe quelle autre journée afin d'assurer la continuité pédagogique. Cela dit, le programme d'une journée est légèrement allégé afin de laisser le temps à sa remplaçante - Mme Fonteneau - d'approfondir les leçons. Il est normal de constater des différences dans l'enseignement, les enseignants n'ayant pas forcément les mêmes méthodes de travail. D'autre part, les enfants sont toujours plus difficiles et dissipés avec les enseignants remplaçants. Il faut également laisser le temps à Mme Fonteneau de prendre ses marques.

Les Représentants des parents d'élèves : Lors du dernier conseil, nous avions évoqué une meilleure visibilité des fonds de l'APEM, avez-vous pu avoir un retour de leur part ?

- **Equipe scolaire :** Une réunion est prévue le 21/11/2025 avec les nouvelles représentantes de l'APEM. Cependant, un fonds de 1000€ par enseignant a déjà été accordé pour l'année scolaire.

Partie périscolaire

- **L'équipe périscolaire :** Une réunion a eu lieu entre les RPE, la mairie et le personnel périscolaire le 3 novembre 2025. Il est rappelé à tous qu'il est important de faire attention à bien inscrire ses enfants avant le jeudi de la fin des vacances afin que les repas puissent être commandés en conséquence. En cas d'imprévu, le personnel doit être prévenu rapidement afin de gérer le manque de repas. De plus, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'année. Nous vous rappelons le numéro du périscolaire : **01 64 98 12 29**.

- **Les Représentants des parents d'élèves :** Un sondage va être effectué prochainement par les représentants des parents d'élèves dans l'intention de mettre en place de l'aide aux devoirs. Cela nécessitera qu'un nombre minimum de personnes doivent être inscrites à l'année afin de réduire les coûts.